XVIe ANNÉE — N° 5175 — SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1904

LA CROIX

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84. — DE ROUBAIX-TOURCOING — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

Le Conseil des ministres s'est prorogé au mardi 10 janvier.

×

Les experts délégués ne sont pas d'accord entre eux sur la possibilité du suicide de M. Syveton.

Les chimistes sont d'accord pour déclarer que la proportion d'oxyde de carbone trouvée dans le sang de M. Syveton pourrait provenir du cyanure de potassium.

Une lettre de M. Syveton à Mme de Cassagnac prouve qu'il n'avait pas l'intention de se suicider.

×

On donne aujourd'hui d'intéressants détails sur la manière dont les fiches ont été livrées. M. Syveton n'a joué en cette affaire qu'un rôle d'intermédiaire et n'a pas été mêlé aux versements d'argent.

×

A l'occasion de la béatification du curé d'Ars, de nombreux pèlerins français se rendent à Rome.

×

L'« Officiel » de ce jour contient les promotions dans la Légion d'honneur du ministère de la Guerre.

×

LA GUERRE. — La prise du fort d'Erlung, par les Japonais, est un succès des plus importants. Il met en leurs mains une des principales clés de la forteresse. Les Japonais y ont pris plusieurs canons.

Et, s'il est exact que le fort n'était défendu que par 500 hommes qui ont fait des prodiges de valeur, il faut conclure que la garnison de Port-Arthur a beaucoup perdu de ses défenseurs.

De Mandchourie aucune nouvelle importante.

L'amiral Kazunkoff qui est malade depuis son arrivée à Paris est rappelé en Russie. Il sera remplacé à la Commission de l'incident de Hull par l'amiral Doubassoff.

×

ETRANGER. — Plusieurs journaux anglais font prévoir la retraite prochaine de lord Milner, le haut gouverneur du Sud-Africain.

— Lord Roberts demande, dans une longue étude d'une revue anglaise, que des modifications importantes soient apportées à l'instruction militaire des soldats anglais et particulièrement qu'on leur apprenne à tirer. Les revers anglais au Transvaal proviennent de l'insuffisance de leur tir.

— On parle du comte Buquoy, actuellement ministre de l'Agriculture, pour remplacer M. de Kerber dont la démission est acceptée.

Le comte Buquoy est un riche propriétaire de Bohême qui aurait accepté aussi volontiers par les Allemands que par les Tchèques.

(*Lire la suite et nos dernières informations dans notre deuxième page.*)

Piston & notes secrètes

C'est entendu: grâce à une demi-douzaine de révolutions, grâce à des milliers de têtes tombées sous le couperet, aux palais incendiés, aux fusillades et aux barricades rouges de sang, nous sommes un peuple libre.

Il ne reste plus trace de l'ancien régime abhorré et des séculaires nous sous lesquels nos ancêtres courbaient honteusement l'échine.

Plus de privilèges, plus de passe-droit, plus de faveurs, comme plus de dîme, du reste, ni de taille et corvée à merci.

Le règne du bon plaisir est fini, et, ainsi qu'il est écrit dans les Droits de l'homme, ces Douze-Tables de la démocratie moderne, les emplois et les récompenses ne sont plus accordés qu'au seul mérite.

Voilà ce que vous expliquera et vous prouvera le premier franc-maçon venu, décoré et repu.

Nous voudrions bien le croire, mais le malheur est, qu'à chaque pas, on se heurte à des faits qui se concilient bien difficilement avec ces superbes constatations.

Pour peu qu'on observe, en effet, on remarque que jamais le « piston » et les *notes secrètes*, et les fiches, et les recommandations, et les apostilles des personnages influents n'ont joué un rôle aussi important dans la distribution des emplois et des faveurs publics.

En réalité, on nous a réduits à être un peuple de quémandeurs.

A quoi un député, un sénateur passe-t-il le plus clair de son temps? A quémander et à recommander en faveur de ses électeurs.

A l'heure actuelle vingt-huit mille citoyens quémandent des palmes académiques pour leurs étrennes. Chacun d'eux a son dossier.

Qu'y a-t-il dans ce dossier? L'énumération des titres qui peuvent lui faire mériter ce bout de faveur? Ce n'est guère. Les dossiers sont bourrés surtout de lettres de recommandation.

Cent mille quémandeurs se sont mis en campagne pour « pistonner » ces vingt-huit mille solliciteurs!

Avant-hier, la question des *notes secrètes* est revenue à la Chambre.

Ces *notes secrètes* sont le cauchemar des fonctionnaires. Elles sont suspendues sur leur tête comme une épée de Damoclès qu'on ne verrait pas, mais dont on sentirait la pointe toujours prête à s'enfoncer. Elles constituent un vrai casier judiciaire, mais un casier judiciaire dont on ne peut obtenir la copie et qui reste, pour l'intéressé, couvert des sept sceaux de l'Apocalypse.

Là se donnent libre carrière les jalousies, les rancunes et quelquefois les plus honteuses vengeances des supérieurs. Nous connaissons une institutrice irréprochable en tous points, qui traîne depuis des années le boulet de notes secrètes infâmes, qui sont, en réalité, le châtiment de sa vertu. Elle déplut un jour à une brute d'inspecteur en refusant énergiquement de..... lui plaire. L'éconduit se vengea lâchement de sa défaite, et sa vengeance continue, sous forme de notes, à peser sur la malheureuse femme.

Or, mercredi, un député, M. Arnal, proposa une résolution invitant le gouvernement à donner connaissance à tous les fonctionnaires civils et militaires de toutes les notes et feuilles signalétiques composant leur dossier.

M. Combes se montra extrêmement ennuyé de cette proposition.

Mais ses amis les socialistes — très hostiles aux notes secrètes... dans leurs boniments électoraux — vinrent au secours de leur petit père nourricier. Ils lui suggérèrent un moyen dilatoire, si bien que M. Congy fut amené à faire cette remarque :

— Vous voulez la suppression de notes secrètes, mais vous les maintenez.

Et, en effet, à quoi serviraient les fameux « délégués » sans les notes secrètes?

Et si tout se faisait au grand jour, si chaque fonctionnaire pouvait connaître son dossier, il n'y aurait plus de délation possible.

Ce serait la fin des passe-droit, des disgrâces inexplicables et des avancements incompréhensibles.

Ce serait aussi la fin des recommandations, des marchandages qu'elles entraînent, des capitulations qu'on exige en retour des faveurs, de cette grande loi du *do ut des* qui permet d'acheter une majorité et de la garder.

Plus d'arbitraire possible, plus de récompenses ni de punitions invoquables, plus de moyens de terreur sur les consciences.

Comment gouverner et administrer en s'inspirant du seul mérite des subordonnés?

Voilà ce que se disent nos jacobins, et voilà pourquoi le temple de la faveur reste ouvert, ce temple où tout est grand, a dit quelqu'un, excepté les portes qui sont si basses qu'il faut y entrer en rampant.

Un peuple rampant à ses pieds : tel est l'idéal de la tyrannie jacobine!

CYR.

ROME

(De notre correspondant particulier)

Rome, 30 décembre, 10 h. 35 matin.

S. Em. le cardinal Perraud est arrivé la nuit dernière. Le cardinal Coullié arrive demain samedi. Mgr l'évêque de Belley est déjà à Rome. Les prélats de Chambéry, Clermont-Ferrand sont annoncés ainsi qu'une délégation importante du corps curial de Paris.

Outre le groupe principal des pèlerins de Lyon et Belley, ceux de Paris, Autun et de diverses régions de la France atteindront un millier.

Pie X, continuant les réceptions diplomatiques à l'occasion des souhaits du nouvel an, a donné audience hier au baron d'Herp, ministre plénipotentiaire de Belgique auprès du Saint-Siège, et à ceux du Brésil et de la Bavière.

B. SIENNE.

GAZETTE

UNE LEÇON

Nous annoncions, ces jours-ci, le décès et les funérailles, à Pontoise, de M. Salomé, ancien sous-préfet d'Hazebrouck.

Sur sa tombe, M. Mallet, maire de Pontoise, a prononcé quelques paroles que les délateurs des fiches vadecardiennes pourront méditer avec profit, car si elles honoraient le défunt, elles sont comme une leçon sévère et méritée à leur adresse :

Un trait révèle le caractère de M. Salomé.

Durant son passage à la sous-préfecture d'Hazebrouck, Salomé avait reçu, sans les avoir sollicités, des renseignements multiples et divers sur nombre de ses concitoyens. Comme il arrive toujours en pareil cas, ils émanaient et de ceux qui croyaient se faire ainsi pardonner leur excès de zèle de jadis en faveur du régime déchu et de ceux qui espéraient du régime triomphant l'assouvissement de leurs convoitises. De tout cela le sous-préfet n'avait tenu aucun compte. Au moment de son départ, sur le point de reprendre avec joie sa robe d'avocat, il crut devoir opérer un nettoyage. Il ouvrit, en présence d'un intime, les cartons où étaient entassées les feuilles délatrices, et, d'un geste dédaigneux, les jeta toutes au feu, estimant, avec Montesquieu, que le principe d'un gouvernement républicain est la vertu, que la loyauté et la probité doivent être la règle de l'homme public comme du citoyen.....

Mais les jacobins, qui ne sont rien moins que républicains, méprisent profondément Montesquieu et tous ceux qui, comme lui, croient à la probité et à la loyauté.

THALAMAS DÉSAVOUÉ

Il n'est que juste de constater que, s'il y a des instituteurs qui désavouent et blâment leur ministre pour faire leur cour à Thalamas, il y en a aussi quelques-uns qui désavouent Thalamas pour faire leur cour au ministre.

Voici une protestation adressée au *Temps* qui avait relaté une manifestation d'instituteurs à Nancy en faveur de Thalamas :

Les directeurs et directrices des écoles publiques de Nancy protestent avec énergie contre l'emploi qui a été fait de leurs noms dans l'article « Université », publié par le *Temps* du 20 décembre.

Ils affirment leur sincère attachement aux Institutions républicaines et répudient, en la circonstance, toute solidarité avec le groupe de jeunes adjoints et adjointes qui, en adressant l'expression de leur sympathie à M. le professeur Thalamas, ont paru désapprouver la mesure prise par M. le ministre de l'Instruction publique.

La présente protestation a obtenu l'adhésion unanime des 43 directeurs et directrices d'écoles de Nancy.

Pour obtenir ce résultat, il a suffi à M. Chaumié de déplacer simplement un des plus bruyants tenants de Thalamas.

Mais n'est-ce pas un des signes les plus tristes de notre époque de voir des fonctionnaires passer leur temps soit à blâmer, soit à approuver leur chef hiérarchique?

PAUVRES GENS!

Nous avons dit que le nombre des *palmés* serait de 3 000. Mais nous ignorions encore le nombre de ceux qui avaient demandé à l'être.

Or, rien que pour les palmes académiques, le ministre de l'Instruction publique a reçu 27 800 demandes, toutes apostillées par un ou plusieurs députés.

Après avoir admiré comme il convient le labeur imposé aux députés de la majorité pour apostiller ces 27 800 demandes, accordons un peu de commisération apitoyée aux 25 000 malheureux déçus dans leurs espérances.

Songez un peu à ce que ces 25 000 déceptions représentent de dépits, de grincements de dents, de pleurs et de gémissements. Ah! le 1er janvier ne va pas être gai pour tous ceux-là!

Pauvres gens! Pauvres gens deux fois à plaindre : 1° d'avoir borné leurs désirs à si peu de chose; 2° de n'avoir pu l'obtenir.

L'AVEUGLE DU ROI

D'après une revue britannique, le roi d'Angleterre reçoit chaque année à l'occasion de Christmas, depuis plus de quinze ans, une lettre de souhaits que lui adresse un pauvre aveugle de Paris auquel Edouard VII, alors prince de Galles, se serait intéressé avec beaucoup de sollicitude durant un de ses voyages en France.

Il paraît d'ailleurs que le courrier de Noël de Sa Majesté Edouard est considérable. On lui envoie des souhaits de bonheur et de prospérité. Il en reçoit de France, d'Italie, d'Autriche, de Russie, d'Allemagne, soit 18 ou 20 000 lettres auxquelles, d'ailleurs, il se hâte de ne pas répondre.

Mais après tout, la revue britannique exagère peut-être un peu.....

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Le **Calendrier de la Croix** a eu un tel succès que, malgré deux éditions successives, il est complètement épuisé.

Nous ne pouvons donc, à notre grand regret, servir les commandes qui nous arrivent maintenant.

Pour stimuler un peu les retardataires, ajoutons qu'il reste encore un petit nombre d'exemplaires du « Radium » (*Almanach du Pèlerin*) et de **Mon Almanach**. Se hâter si l'on tient à ne pas s'exposer à un nouvel échec.

Mon Almanach, prix : l'unité, 0 fr. 15 : port, 0 fr. 05. Remises ordinaires par quantités. 7/6, 15 12, 70 50, 150 100.

L'Almanach du Pèlerin, prix : l'unité, 0 fr. 50 : port, 0 fr. 20. Remises spéciales par quantités, 8/6, 18 12, 84 50, 180 100, 360 200, 960 500, *port en sus*.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

La Commission extraparlementaire de la marine s'est réunie, hier matin, sous la présidence de M. Thomson, pour entendre la suite de la déposition de M. Tissier.

M. Tissier a parlé de l'affaire de l'*Espingole*, ce contre-torpilleur qui s'est perdu près du cap Lardier, au commencement de 1903, et qui n'a pas été renfloué.

Le chef de cabinet expose qu'après des tentatives infructueuses de renflouement, le préfet maritime de Toulon, l'amiral Bienaimé, exprima l'avis qu'une Compagnie danoise qui s'occupe spécialement des sauvetages, réussirait dans l'opération; en même temps, M. Lanthiome proposait de se charger du travail; le ministre de la Marine renvoya les propositions au préfet maritime; malheureusement, la Compagnie danoise refusa de tenter le sauvetage à cause de la grande profondeur à laquelle gisait l'*Espingole*.

Il y avait une autre proposition pour le renflouement dont l'auteur demandait trois cent mille francs en cas de succès.

Le ministre de la Marine a accordé la préférence à M. Lanthiome, et l'amiral a critiqué cette décision.

M. Lanthiome avait un personnel de scaphandriers grecs habitués à travailler à de grandes profondeurs, mais ne possédant pas de matériel. L'amiral Ravel, major général, estimait que la marine pourrait renflouer le contre-torpilleur si M. Lanthiome lui prêtait ses scaphandriers.

On a préféré confier l'opération à M. Lanthiome, « qui, dit M. Tissier, tient un café qui lui sert à recruter des scaphandriers grecs », parce que ses conditions étaient les moins onéreuses.

On a dit que la marine avait dépensé beaucoup dans cette opération : M. Tissier affirme que la dépense qui a été effectuée par la marine a été de 30 000 francs, et celle effectuée par M. Lanthiome de 50 à 60 000 francs. L'opération n'a manqué que par suite de la rupture d'une pièce de bois, accident dû sans doute à une forte houle.

M. Doumer fait observer qu'en ce qui concerne l'*Espingole*, on s'est adressé à une personne incompétente et que le marché a été fait en dehors des services compétents.

M. Tissier répond que lorsque la marine reconnut qu'elle ne pourrait renflouer l'*Espingole*, on se trouvait en présence de deux hommes d'égale surface : « Je reconnais, dit-il, qu'il eût mieux valu faire faire le travail en régie par les scaphandriers, mais cela ne nous fut pas proposé. »

M. Le Moigne dit qu'il aurait préféré un forfait qui n'eût rien coûté en cas d'insuccès.

M. Gerville-Réache demande à M. Tissier de préciser les époques auxquelles le ministre a constaté la mauvaise volonté du préfet maritime et quelle sanction il a donnée.

M. Tissier, qui a été particulièrement agressif contre l'amiral Bienaimé, répond qu'il ne se rappelle pas très exactement; il fera des recherches. Il n'y a pas eu de sanction; le ministre a été très indulgent pour les amiraux.

M. Lockroy dit que la déposition de M. Tissier nécessite la communication de certains documents, car il a été dit que l'adjudicataire du renflouement de l'*Espingole* n'avait rencontré aucune difficulté de la part des autorités maritimes. M. Lockroy demande les rapports du service compétent sur le marché Lanthiome; il désirerait une pièce officielle constatant que la Compagnie danoise a refusé de se charger de l'opération. Il demande l'audition de M. l'ingénieur Dudebout, ainsi que les rapports d'essais du *Sully*.

M. Vazeille demande s'il est vrai que le ministre ait eu à briser les résistances des amiraux.

La prochaine séance de la Commission est fixée au 12 janvier.

TISSIER — PELLETAN — VILTONS

Les désorganisateurs de la marine

Phot. Chusseau-Flaviens.

LA MORT DE M. SYVETON

La serviette du député

Se souvient-on que le soir de la mort de M. Syveton, M. Dausset fut interpellé par Me Noilhan au moment où il allait procéder à une sorte d'inventaire des papiers du défunt.

— Ne touchez pas à ces documents, dit l'avocat-conseil, ils sont la propriété de la veuve.

M. Dausset et les amis du défunt n'insistèrent pas et laissèrent Me Noilhan rassembler les papiers et les mettre dans une serviette.

Or, cette serviette a été retrouvée, elle a été même saisie, et c'est chez Me Noilhan, que M. le juge Boucard, opérant sous la surveillance de M. le procureur général Bulot, a fait cette trouvaille.

Que renferme-t-elle? Nous l'ignorons. Mais si elle contient des papiers importants concernant M. Syveton et la Patrie française, une question se pose : « Comment et pourquoi cette serviette a-t-elle fait le voyage de Neuilly à la rue Chevert?

Le Dr Tholmer et M. Potel

Nous n'insisterons pas, pour l'instant, sur ce fait dont la gravité n'échappe à personne. Nous reprenons l'instruction au point où nous l'avons laissée hier. On sait qu'il y a eu confrontation entre MM. Tholmer et Potel.

M. Tholmer avait accusé M. Potel d'avoir, par l'intermédiaire de M. Ménard, poussé M. Syveton au suicide. Il avait ajouté que l'agent d'affaires avait servi lui-même *d'instrument en des mains plus haut placées*.

M. Putel a répondu du tac au tac.

— Vous êtes beaucoup plus qualifié que moi

FEUILLETON DU 31 DÉCEMBRE 1904 — 5 —

LE PAIN DE CHEZ NOUS

Pourtant, vers le soir, voyant que la jeune fille paraissait de plus en plus fatiguée, elle lui fit de la laisser là son ouvrage et de s'en aller au mois du Rosaire, que « ça la distrairait ».

Marielle était partie, indifférente, heureuse peut-être au fond de se retrouver seule.

Elle avait traversé Cerisettes sans voir rien ni personne. Les vieux, au seuil des portes, se la montraient d'un air de compassion et la suivaient du regard avec des hochements de tête.

A un certain détour du chemin, elle avait levé instinctivement les yeux..... — la maison de Jean-Pierre L... — et s'était arrêtée sans savoir pourquoi à regarder la porte entr'ouverte et les deux petites fenêtres closes.

Aunette pleurait peut-être près de son foyer... Pauvre!... Qu'y pouvait-on faire?

Marielle allait reprendre sa route.

Mais la vieille sortit, et voilà que, de son bras tremblant, elle attira la jeune fille et, lui ayant embrassé les cheveux, l'entraîna dans la chaumière.

Alors, seules, loin de tout regard curieux, elle se mirent à sangloter. Puis, à demi-voix comme soulagée de trouver quelqu'un avec qui s'épancher, la mère, d'une voix monotone, avec les délaissés puérils et les répétitions chers aux vieillards..... et aux malheureux, commença à lui parler de son fils.

Elle lui raconta ses faits et gestes d'enfant, lui dit l'affection particulière que son père avait pour lui, et qu'il avait été le plus intelligent de ses quatre frères..... que le maître d'école le trouvait bien.....

La pauvre fille l'écoutait en silence, lui serrant ses pauvres mains qui tremblaient.

Le nuit vint. Marielle tressaillit. Que faisait-elle dans cette maison désormais étrangère? Brusquement, elle rameua autour d'elle les pas de sa mante, puis, d'une voix étouffée :

— Priez pour moi! dit-elle, et adieu!

Ensuite elle s'éloigna sans même détourner la tête au seuil de la porte.

La vieille resta un long moment à la regarder partir.....

VII

LES CAPUCINS (1)

— Hé là-bas, la Jeanne! Qu'a-t-y donc d'neuf c'matin? Toute la ville est quasimeot en l'air!

— Vrai! je n'sais pas, la Julie!

— J'vas te dire! C'est le beurre qu'aura monté de deux sous sur l'marché!

— Jésus, Maria! En v'la-t-y d'beaux capucins sur la place! Y bénisseot quasiment des chapelets et des scapulaires! Allons-y voir, la Jeanne!

Une singulière animation régnait, en effet, ce matin-là, matin de marché, dans la petite ville de L..., en Limousin. Depuis une heure environ, deux religieux de l'Ordre de Saint-François y étaient arrivés, robes poussiéreuses, pieds nus dans les sandales, capuchons rabattus très bas sur les yeux. Deux beaux hommes, ma foi, et parlant à miracle avec des gestes onctueux et nobles.

Ils arrivaient, disaient-ils, des missions lointaines, et avaient fait à pied plus de la moitié de la route. D'une voix émue, ils racontaient les malheurs des pauvres chrétiens persécutés dans ces pays sauvages..... On avait démoli leurs maisons et leurs églises. Le pain, ou plutôt le riz, car il ne se mange miette de pain dans ces contrées là.....

— Jésus-Maria! C'est-y possible!

Le riz commençait à manquer. C'était la famine, et puis allait venir la peste, et puis Dieu sait quoi, si les bons catholiques de France ne veoulent pas au secours de leurs frères d'outre-mer.

— D'outre-mer! Parle-t-y ben, la Françoise, on n'y comprend quasiment goutte!

Il ne s'agissait pas de donner de grosses sommes : la moindre aumône serait bien reçue et vaudrait toutes indulgences!

A la fin de l'allocution, il y eut un grand ondulement de « barbichets » (1), sur la place : on criait, on pleurait; on y allait en même temps de sa larme et de sa pièce :

— Tès-donc, la Marie! As-tu pas quelque fois d'la monnaie? On ne peut consément pas les laisser partir sans rien, ces bons Pères!

— V'la quarante sous! clamait une vieille paysanne qui s'avançait, brandiant la tête; c'était quasiment pour la messe d'bout d'an de mon défunt. Mais je fais une bonne œuvre tout de même!

— J'a pas d'argeot! rappliquait une bonne fermière au cotillon retroussé; mais v'la six œufs d' not' poule! Ça s'ra toujours meilleur que leur riz!

— Vous leur porterez aussi d'notre beurre, à vos négrots! Il est frais et ben salé : ça s'conservera.

— Tès donc, la Julie!

— Qu'est-ce qu'y a, la Pauline?

— J'ai quasiment ben envie de leur donner une de mes dindes!

— Dame! si ton mari cogne!....

— La Marcelline a ben donné son beurre, quoi!

— ..... Ecoute un peu, la Louise, chuchotait dans un coin de la halle aux grains une paysanne à l'air soupçonneux; m'est avis qu'ils ont une drôle de mine, tout de même, ces Capucins!

— En v'là une bonne!

— C'est mon idée, vuilà! Il m'semble, à moi, qu'y sont ben dispos pour v'nir d'si loin! Et M. le curé qu'est précisément pas là!..... C'est louche!

— Eh! par ici! criait du bout de la place une marchande de bonbons passablement irréverencieuse..... Puis, d'un grand geste, tendant une demi-douzaine de sucres de pomme par-dessus son étalage :

— Hé là, pour les petiots! dit-elle en se rengorgeant dans sa robe de drap neuf.

11 heures sonnaient à l'horloge de l'église.

A ce moment, trois colporteurs apparurent au coin de la place..... Des étrangers, des gens de la montagne, sans doute. On le devinait rien qu'à leurs robustes carrures. Ils étaient jeunes encore : l'un d'entre eux n'avait sûrement pas plus de vingt ans. Tous trois portaient sur les épaules des caisses de bois verni.

Ils s'installèrent sous la halle et se mirent en devoir de déballer leur pacotille sur un banc.

Drôle de marchandise! De la mercerie, du clinquant, des chaînes de montres, des breloques marquées : or flambant! pour presque rien. A côté de cela, toutes sortes d'objets de piété : chapelets, médailles, et, dans les caisses des deux plus âgés, de tout petits sachets cachetés qui devaient valoir gros.....

— Tout de même, Etienne, commença le plus jeune des trois marchands, je n'en reviens pas que vous puissiez trouver des bijoux à si bon compte! J'ai essayé d'en marchander, moi, l'autre jour, chez l'orfèvre : ça coûte des sommes folles!

— Ah! ah! il faut savoir s'arranger! Pas vrai, Louis?

Les deux caissiers se regardèrent en clignant de l'œil.

— Je ne comprends pas du tout comment on peut s'arranger pour acheter bon marché un bracelet qui vaut cinquante francs, par exemple?

Etienne et Louis partirent ensemble d'un éclat de rire qui les empêcha de parler pendant une minute.

— Cinquante francs! Un bracelet! Ah! oui, oui, c'est bien payé! très bien payé! Est-il naïf, ce garçon! L'enfant qui vient de naître, quoi!

— Je ne vois pas bien pourquoi vous riez, reprit Jean-Marie d'un air fâché; vous connaissez le métier, il me semble que vous pourriez me l'enseigner. Je ne gagne pas gros, savez-vous, avec ma mercerie!

— Lui enseigner le métier, Etienne! si tu t'en chargeais, dis? Ah! le métier, mon cher, voilà! C'est que tout le monde n'est pas capable de l'apprendre! Je suis sûr, par exemple, que tu ne tirerais pas quatre sous de ces petits paquets là!

Et Louis montrait à Jean-Marie les sachets scellés d'un sceau de cire rouge.

— Qu'est-ce qu'il y a là-dedans? interrogea le jeune homme.

— Ah! voilà! Des choses très précieuses qui se payent les yeux de la tête parce qu'elles sont inestimables!

— Mais quoi donc, enfin? s'écria Jean Marie impatienté.

Louis baissa mystérieusement la voix :

— Des reliques! mon cher.

.....Etienne, dans son coin, réprimait une folle envie de rire.

Jean-Marie le regarda, puis Louis, avec des yeux stupéfaits.

— Des reliques! Mais personne n'a le droit d'en vendre, dit-il enfin. Ça ne s'achète pas, jamais de la vie!

— Tu vas voir, tout à l'heure, si ça ne s'achète pas!

— Mais enfin, Louis!

— Enfin, Jean-Marie, une fois pour toutes, tu ne connais rien au métier. Regarde et profite de l'expérience si tu peux..... C'est comme ces petites médailles-ci, elles valent leur pesant d'or, mon cher!

Et il montrait une médaille de cuivre grossièrement gravée :

— Son pesant d'or, cette médaille, Louis! Elle est en mauvais cuivre!

Là-bas, à son bout de banc, Etienne souriait en regardant la place. Un spectacle particulièrement amusant semblait attirer son attention :

— Très forts! très forts! murmurait-il entre haut et bas.

— Aussi, n'est-ce pas la médaille que je fais payer reprit Louis. C'est — il prit un air solennel — c'est la vertu qui y est cachée!

— La vertu! Mais c'est des histoires de sorciers, ça!

Louis parut ne pas avoir remarqué l'interruption :

— Tu vois, continua-t-il, la Vierge est gravée de ce côté-ci.

— Oui, et puis?

(*A suivre.*)

MARGUERITE D'ESCOLA.

(1) Les barbichets bourgeonnent.